

République du Niger
Ministère du Commerce et de l'Industrie
Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)



Bulletin d'analyse sur les marchés agricoles

Edition Spécial :
Crise politique et marchés agricoles : impact des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA cas de la fermeture des frontières avec le Nigeria et le Benin sur les marchés du Niger.



I. Contexte

Dans un contexte où la campagne agricole enregistre des déficits récurrents, les marchés jouent un rôle prépondérant pour garantir la sécurité alimentaire des ménages. A cet égard, le suivi des marchés revêt une importance capitale dans l'alerte précoce. L'intégration de la dynamique de fonctionnement des marchés dans la prise de décision, permettra d'avoir une analyse plus complète en termes d'impact sur l'accès des ménages à la nourriture, mais également de mieux comprendre les circuits d'approvisionnement et la capacité du marché à faire face à la demande.

Les Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) fournissent ainsi aux Etats, des informations sur la conjoncture du marché, dans un objectif d'aide à la décision dans les domaines des politiques agricoles et de sécurité alimentaire. C'est dans cette logique que le Système d'Information sur les Marchés Agricoles SIMA-Niger, suit hebdomadairement les marchés pour fournir aux décideurs, aux partenaires au développement, aux acteurs du marché (producteurs, consommateurs, commerçants etc.), des informations pour une meilleure prise de décision. Parmi les marchés suivis, il y'a des marchés transfrontaliers (6 au Nigéria, 1 au Bénin et 1 au Burkina Faso) afin de mieux comprendre le fonctionnement des marchés au Niger.

Suite aux évènements survenus le 26 juillet 2023, marquant l'avènement du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) au pouvoir, le Niger est sous le coup des séries de sanctions économiques et financières par la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ces sanctions vont jusqu'à priver le pays de denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques, des suites de la fermeture des frontières et l'interdiction des échanges commerciaux entre le Niger et les pays de ces communautés. Parmi les pays membres de la CEDEAO, le Nigéria et le Bénin ont fermé leurs frontières avec le Niger. Ces mesures ne sont pas sans conséquences sur le comportement de nos marchés et la situation alimentaire de nos populations, car elles affectent beaucoup et surtout les marchés pairs (situés au tour des frontières). Les marchés d'approvisionnement sont généralement vides et cela implique une très faible animation sur les marchés du pays. Ces mesures affectent également, les activités socioéconomiques du pays, dans un contexte de hausse importante des prix des denrées de base et d'insécurité alimentaire sévère affectant 3,3 millions de personnes pendant la soudure 2023 (juin – juillet- août). Elles ont fortement impacté les marchés intérieurs et plus précisément les flux entrants et sortants des produits agricoles et du bétail, ainsi que les flux entrants des produits manufacturés.

Les produits les plus affectés par cette mesure sont le bétail, le niébé, le souchet, le sésame et l'arachide (pour l'exportation) ; et le maïs (pour l'importation). Ces mesures ont limité les volumes des exportations des produits de rente et du bétail vers ces pays et cela a contraint les commerçants à vendre souvent même à perte aux demandeurs sur place.

En effet, pour les céréales d'origine importée comme le maïs, si habituellement, une bonne partie des importations des régions frontalières (Maradi, Zinder, Diffa et Tahoua) provient du Nigeria, on assiste ce dernier temps, à un changement atypique de sources d'approvisionnement, du fait de la levée des interdictions de sortie des produits alimentaires par les gouvernements du Mali et du Burkina Faso (mesures spécifiquement prises par le Mali et le Burkina Faso pour être solidaires du Niger en cette période de sanctions). Le maïs du Burkina Faso commence à être fortement présenté sur les marchés. Aussi, pour le riz importé qui habituellement, transite par le Benin à travers le port, la fermeture des frontières a conduit le Niger à diversifier les sources d'approvisionnement pour cette céréale.

Si cette situation se maintient, la disponibilité du mil, qui est la céréale la plus consommée, et du sorgho risque de poser un énorme problème car même en temps normal, la production nationale ne couvre pas les besoins internes durant toute l'année. Le pays dépend en partie, des importations pour ses besoins alimentaires, vers la fin du mois de mars qui correspond au début de la soudure agropastorale. Pour le maïs et le riz importé, on risquerait d'assister à une hausse importante du prix consécutivement à l'augmentation des prix liés au dysfonctionnement des flux d'approvisionnements, à l'accroissement des coûts de transports et à la spéculation des commerçants sur les incertitudes des marchés, ou le cas échéant, à un changement d'habitude alimentaire.

Quelles peuvent être les implications commerciales surtout en produits agricoles en cette période et quel impact ces sanctions ont-elles eu sur l’approvisionnement des marchés ?

La présente note faite par le SIMA tentera d’apporter les réponses à ces questionnements.

II. Approche méthodologique

Le Système d’Information sur les Marchés Agricoles en tant que service spécialisé, collecte de manière hebdomadaire les informations sur les marchés qui sont entre autres : les prix des produits, les provenances et destinations des produits, l’appréciation du niveau des stocks commerçants visibles, l’appréciation de l’animation du marché, l’appréciation des événements inhabituels influençant le fonctionnement et l’évolution des prix des produits agricoles, l’analyse des coûts de transport, l’évolution du taux de change Naira/CFA et l’évolution des termes de l’échange (bœuf et/ou produits de rente versus mil).

Dans le cadre de cette présente note, en plus des fiches de collecte, le SIMA a mis à contribution les enquêteurs, les contrôleurs pour collecter des informations non prises en compte en lien avec la situation actuelle du pays. Des appels téléphoniques aussi avec les acteurs du marché sur la base de contacts des commerçants disponibles au SIMA, ont permis de collecter une masse d’informations par région et par spéculation et surtout de prendre les avis des acteurs clés dans la chaîne d’approvisionnement des marchés. Ces acteurs sont, les commerçants fréquentant les marchés intérieurs et extérieurs, les transporteurs, des syndicats de commerçants...etc.

Toutes ces informations compilées ont permis à travers une analyse exploratoire, de dégager les tendances actuelles sur le fonctionnement des marchés, de catégoriser les localités et marchés qui sont le plus affectés par ces mesures et de dégager les perspectives dans les conditions de maintien de cette situation.

Néanmoins, pour mieux analyser l’impact de ces mesures de sanctions imposées par la CEDEAO et pouvoir mieux dégager des pistes de solutions afin de prévenir une situation confortable à la stabilité de la situation alimentaire, une évaluation beaucoup plus approfondie est nécessaire.

III. Analyse de l’offre et la demande sur les marchés

1. Offre sur les marchés

En temps normal, la période d’octobre-novembre-décembre coïncide avec la disponibilité de la nouvelle récolte des produits. L’offre sur les marchés provient alors en grande partie de la production nationale pour les céréales locales notamment le mil, le sorgho (plus de **80%**). L’offre du maïs quant à elle, provient essentiellement des importations à partir du Nigéria, du Bénin et du Burkina Faso et dans une moindre mesure du Ghana, du Togo et de la Côte d’Ivoire, et s’agissant du riz importé également son offre provient majoritairement des pays asiatiques en transitant généralement par le port de Benin.

Pour les produits de rente, l’essentiel de l’offre sur le marché en fin de soudure et début des récoltes, est assuré par les commerçants Nigériens, du fait d’un stock de report important enregistré et de la faiblesse des importations à partir de ces pays.

L'offre des produits sur les marchés des régions frontalières avec le Nigeria et le Benin courant ce mois, est relativement moyenne malgré la période du calendrier saisonnier de récolte qui rime avec le début de la campagne de commercialisation.

Cette offre comparée à celle de l'année 2022 à la même période, est en baisse sur **60%** des marchés, stable sur **35%** des marchés et en hausse sur seulement **5%** des marchés.

2. Demande sur les marchés

D'une manière générale et même en temps normal, la demande des produits agricoles (céréales et légumineuses) en cette période a toujours été caractérisée par une tendance haussière du fait des besoins alimentaires pressants. La demande est globalement en hausse, malgré le niveau relativement élevé des prix au sortir de la campagne agricole 2023, comparé à l'année passée à la même période et à l'habituel.

En comparaison avec l'année 2022 à la même période, la demande est en hausse sur **45%** des marchés, stable sur **40%** des marchés, et en baisse sur **15 %** des marchés suivis.

Comparée à la moyenne des cinq dernières années au même moment, cette demande est haussière sur **55%** des marchés, stable sur **25%** des marchés et en baisse sur **20%** des marchés suivis.

IV. Analyse des flux

Les premiers éléments de la fermeture de ces frontières avec le Benin et le Nigeria sont naturellement les changements de flux, aussi bien de l'intensité que des circuits d'approvisionnement. En effet chaque année, du mois de mars (début de la soudure agropastorale) jusqu'au mois de septembre (période de récolte), des centaines des milliers de tonnes des céréales passent les frontières de ces deux pays.

Sans échanges transfrontaliers de produits de l'agriculture et de l'élevage avec ces pays, il est difficile d'imaginer que la production du Niger puisse satisfaire la demande locale pour garantir une sécurité alimentaire.

Les échanges entre le Nigeria et le Niger sont favorisés par la position du Niger (le déficit structurel fait qu'il dépend de son voisin du Sud pour son approvisionnement), la longueur de la frontière commune (plus de 1 500 km), leurs complémentarités agro-pastorales et les facteurs socioculturels.

Ces échanges des produits agricoles entre le Niger et le Nigeria sont aussi favorisés par les liens séculaires existants entre les 2 peuples.

En effet, dès la période des premières récoltes, les commerçants et leurs intermédiaires investissent les zones de production et les marchés hebdomadaires pour la collecte des stocks et leur acheminement dans les magasins de part et d'autre de la frontière pour être revendus pendant la période de soudure.

Avec la fermeture des frontières liée aux sanctions de la CEDEAO, les circuits officiels des transactions commerciales sont devenus moins actifs, les commerçants procèdent à des contournements des postes formels pour emprunter des chemins plus longs. Les flux transfrontaliers sont ainsi inférieurs à la normale car les échanges ne sont plus assurés par des camions d'environ 40 tonnes détenus par les

grands commerçants, mais par tous les types de moyens de transport, des véhicules Pick up jusqu'aux charrettes et motos en utilisant en plus les circuits non officiels. Toutefois depuis la levée des interdictions de sortie des produits alimentaires par les gouvernements du Mali et du Burkina Faso, les flux avec ces derniers, deviennent de plus en plus importants. Et là aussi de peur de représailles des groupes armés non étatiques, certains commerçants restent toujours réticents.

V. Analyse des prix

L'analyse des prix est faite sur l'ensemble des marchés suivis des 8 régions, afin de dégager les tendances globales des prix moyens des céréales et des produits de rente (niébé, souchet, oignon, sésame etc.), qui font l'objet d'échange entre le Niger et le Nigeria d'une part et entre le Niger et le Benin d'autre part.

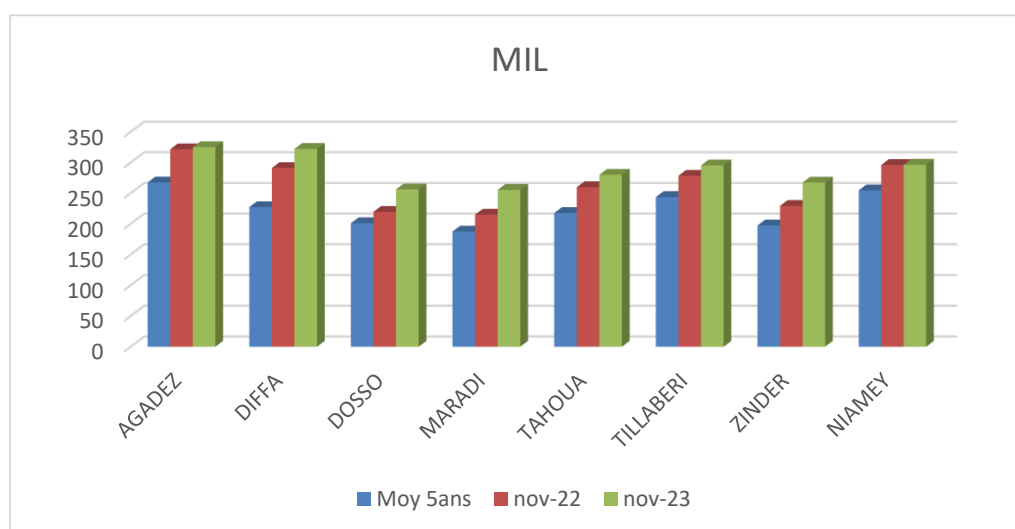
- **Le mil**

Malgré la période de récolte, les prix des denrées alimentaires restent élevés. Ainsi, comparés à la même période de l'année passée et à la moyenne 2018/2022 (moyennes sur les 5 dernières années) les niveaux des prix du mil sont relativement plus élevés.

Cette année particulièrement, les commerçants étrangers se font rares sur les marchés en raison des mesures prises par certains pays de la CEDEAO. L'essentiel du mil présenté est issu de la production nationale. Les récoltes sont effectives dans la plupart des localités en cette période, ce qui entraîne une bonne disponibilité de cette céréale sur les marchés. Les opérations de distribution gratuite de vivres et de vente à prix modéré se sont poursuivies jusqu'au mois de Septembre dans certaines localités. Cela, dénote l'attention particulière que portent les autorités, afin d'atténuer les effets du déficit et des sanctions infligées au Niger par la CEDEAO et l'UEMOA.

Le prix le plus bas est relevé dans la région de **Maradi (220 FCFA/kg)** soit 21 500 FCFA le sac de 100 kg et le plus élevé est enregistré dans la région de **Agadez (398 FCFA/kg)** soit environ 35 000 FCFA le sac de 100 Kg.

Graphique 3 : Moyenne des prix du mil par région

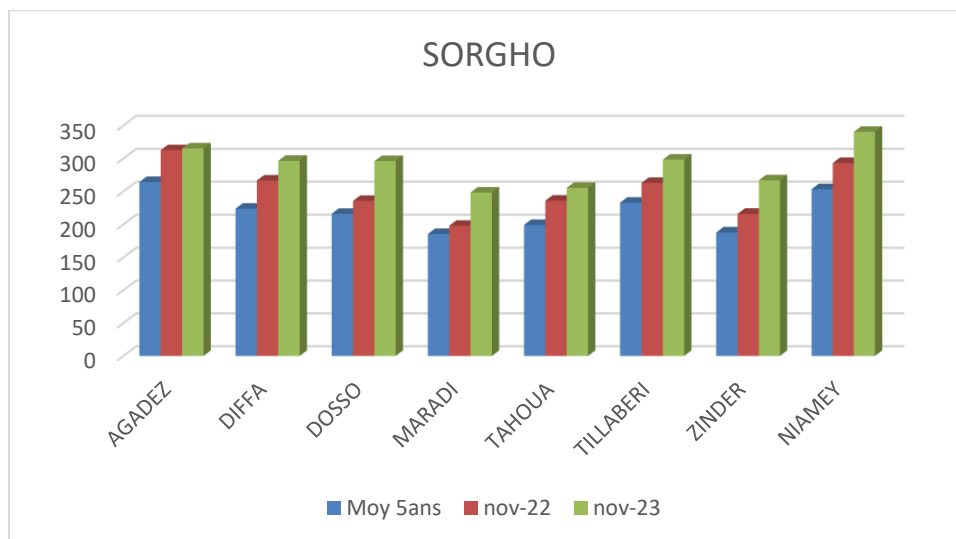


Le sorgho

A l'image du mil, le prix moyen du sorgho connaît, comparativement à son niveau du mois de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq dernières années une hausse notable de **15%** et **31%** respectivement.

Le prix moyen le plus bas (**200 FCFA/kg**) est observé sur les marchés de la région de **Zinder** (On note une bonne disponibilité, née de la nouvelle production de sorgho dans cette région). Par contre, le prix moyen le plus élevé (**380 FCFA/kg**) est relevé sur ceux d'**Agadez**.

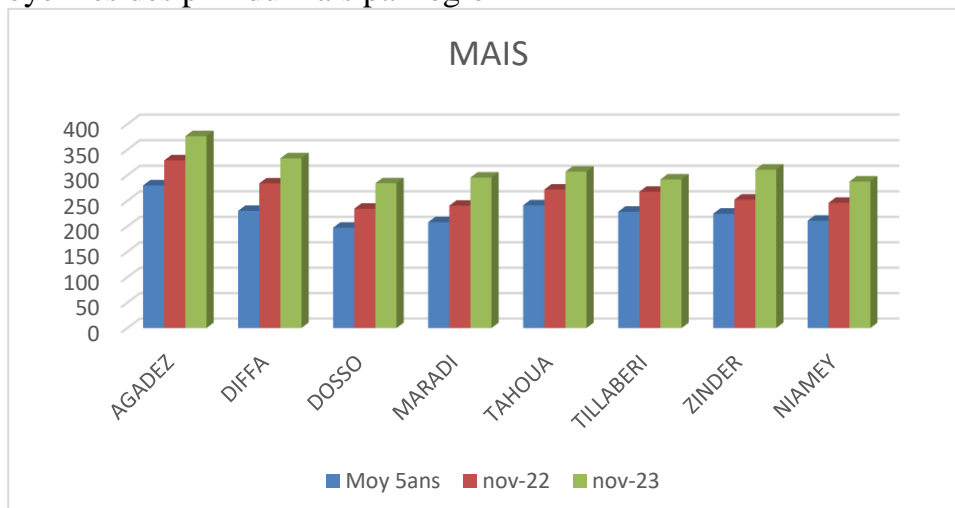
Graphique 4 : Moyenne des prix du sorgho par région



• **Le maïs**

Le prix du maïs dont l'offre vient essentiellement des importations, connaît également une hausse importante sur l'ensemble du territoire. Et cela malgré la levée des mesures restrictives d'interdiction de sortie des céréales au Burkina. Ainsi par rapport à son niveau du mois de l'année passée à la même période et à la moyenne des cinq dernières années, le prix moyen du maïs est en augmentation de **22%** et **36%** respectivement. Le prix le plus bas (**230 FCFA/kg**) est relevé à **Dosso** alors que le prix le plus élevé est observé toujours à **Agadez (400 FCFA/kg)**.

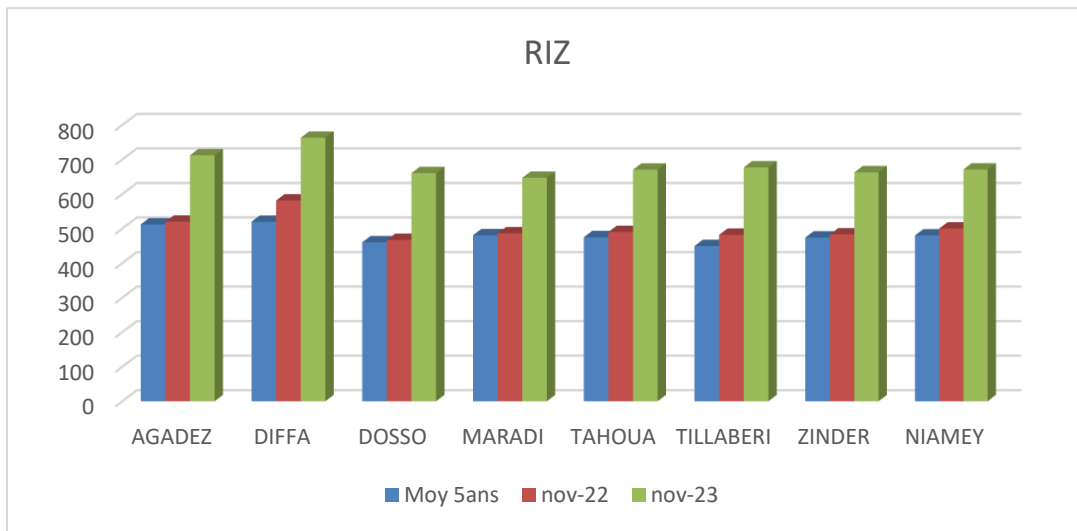
Graphique 5 : Moyennes des prix du maïs par région



- **Le Riz**

En comparaison avec le même mois de la campagne précédente, et à la moyenne des cinq dernières années, le prix moyen du riz importé accuse une hausse notable de **36%** et **42%** respectivement. Le riz nous provient, des pays asiatiques en transitant généralement par le port de Benin. Mais, en raison de la fermeture des frontières et vue les mesures conservatoires et de restrictions à l'export, décidées, depuis, par les pays asiatiques, les commerçants éprouvent beaucoup des difficultés à se ravitailler convenablement avec ce produit. Ainsi, les prix par kilogramme ont oscillé dans la fourchette de « **535 -846** » FCFA. Toutefois, le riz demeure un produit beaucoup plus consommé dans les grandes villes, donc n'impacte pas toute la population.

Graphique 6 : Moyennes des prix du Riz importé par région

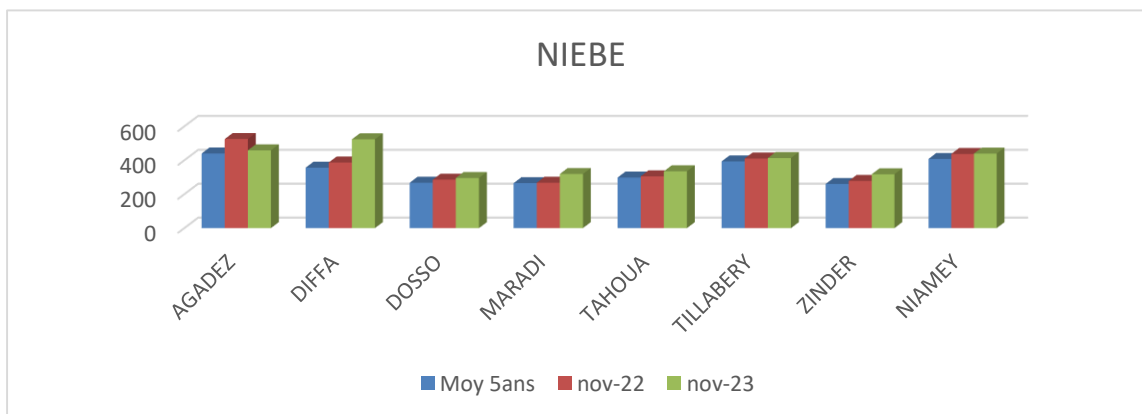


- **Le Niébé**

Il est relevé au cours de cette période, une hausse respective de **7%** et **15%** du prix moyen du niébé, par rapport à son niveau l'année passée à la même période et par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Cette situation pourrait s'expliquer par la forte demande de ce produit en cette période de collecte face à une offre relativement faible à cause de la baisse de la production du niébé observée au plan national. Le prix plus élevé (**612 FCFA/Kg**) est enregistré à **Agadez** et le prix le plus bas (**232 FCFA/Kg**) à **Dosso**.

Graphique 6 : Moyennes des prix du niébé par région



VI. Impact de la fermeture des frontières

L'offre montre une faiblesse généralisée pour tous les produits céréaliers et de rentes, mais elle l'a été plus prononcée pour le maïs et le riz importé en raison des mesures de restrictions au niveau des sources d'approvisionnement. Et pour ne rien faciliter, la demande est quant à elle, globalement en hausse, malgré le niveau relativement élevé des prix, au sortir de la campagne agricole 2023, comparé à l'année passée à la même période et à l'habituel.

Concernant les flux entrants, l'importation du maïs et des autres produits agricoles (les tubercules, les épices ...) demeure aussi difficile. En effet, bien avant les sanctions de la CEDEAO contre le Niger, plusieurs marchés de la sous-région se ravitaillent à partir du Benin y compris certains commerçants du Nigeria. La fermeture des frontières est venue aggraver la situation. Il en est de même pour le riz importé qui vient quant à lui des pays asiatiques. Fin juillet, l'Inde, premier exportateur mondial a décidé de limiter ses échanges en interdisant l'exportation du riz, afin de stabiliser les prix de cet aliment dans le pays. A cela s'ajoute aussi la Thaïlande qui depuis le début de l'année, fait face à une sécheresse. Cela a eu comme conséquence une hausse importante du prix sur le plan mondial.

Au Niger, cette hausse est devenue plus importante et plus brusque juste les semaines succédant les événements du 26 juillet, avec la rétention des stocks par les commerçants et la fixation des prix à des niveaux plus élevés.

S'agissant du transport, on assiste à une augmentation des coûts de transport parce que, non seulement les routes principales ne sont pas accessibles, mais aussi le prix du carburant a augmenté sur les marchés consécutivement à la suppression de la subvention sur le carburant par le Nigeria et les effets de la crise Russo-Ukrainienne.

Dans le cadre de la reconstitution de stocks, on assistera à un sérieux problème dans la mesure où la nouvelle production nationale qui est annoncée déficitaire ne pourrait pas satisfaire les besoins nationaux de plus en plus croissants.

Toutefois, la disponibilité alimentaire pourrait s'améliorer pendant la période octobre-novembre-décembre 2023, même si les sanctions économiques sont maintenues.

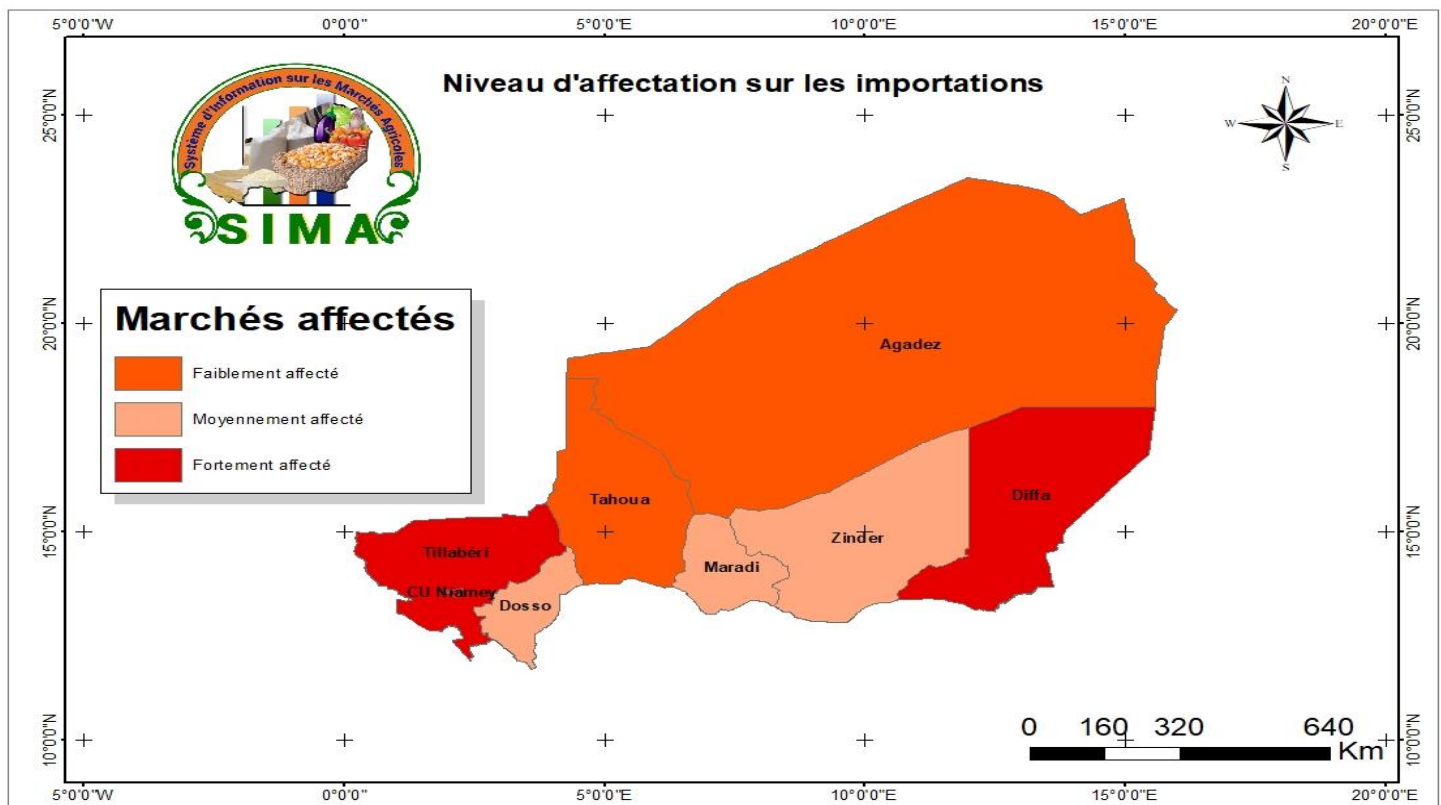
Cependant, si la fermeture des frontières persiste jusqu'en mars 2024, généralement la fin du mois de mars correspondant au début de la soudure agropastorale même en temps normal, les achats pour la reconstitution des stocks publics et commerçants seraient fortement entravés avec incapacité d'un approvisionnement suffisant des marchés.

Mais, et tout de même, avec la recherche des nouveaux **corridors** vers le **Burkina** et le **Mali** (levée des interdictions et arrivée des quantités importantes des produits alimentaires), de la porosité des frontières et de l'existence de circuits d'échange informels, entre le Niger, le Nigéria et le Bénin, la situation pourrait s'atténuer.

6.1 Sur les produits d'importation

Au vu de la saisonnalité (période de forte présence du mil et du sorgho), le maïs n'est pas trop consommé car, le plus souvent, les ménages ruraux le consomment, en cas de rareté du mil et/ou du sorgho. Les principaux produits, objet d'importation du Nigeria et du Benin habituellement à pareil moment, sont les céréales surtout le maïs, des tubercules et les produits manufacturés. La diminution du volume des importations du fait de la fermeture des frontières ne s'est pas trop ressentie sur les produits du fait *(i) d'une part pour le mil et le sorgho de leur offre très appréciable détenue par les commerçants nigériens depuis le début de la commercialisation passée et qu'ils mettent progressivement sur le marché et régulent en fonction de l'évolution de la demande* et *(ii) d'autre part, le maïs, si habituellement le maïs importé du Nigéria et du Benin dominait les flux transfrontaliers, la fermeture des frontières, a conduit le Niger à diversifier les sources d'approvisionnement pour cette céréale. Cette année il y a une forte augmentation des flux surtout venant du Burkina Faso.*

La carte ci-après illustre le niveau d'affectation de ces sanctions pour les produits d'importation.



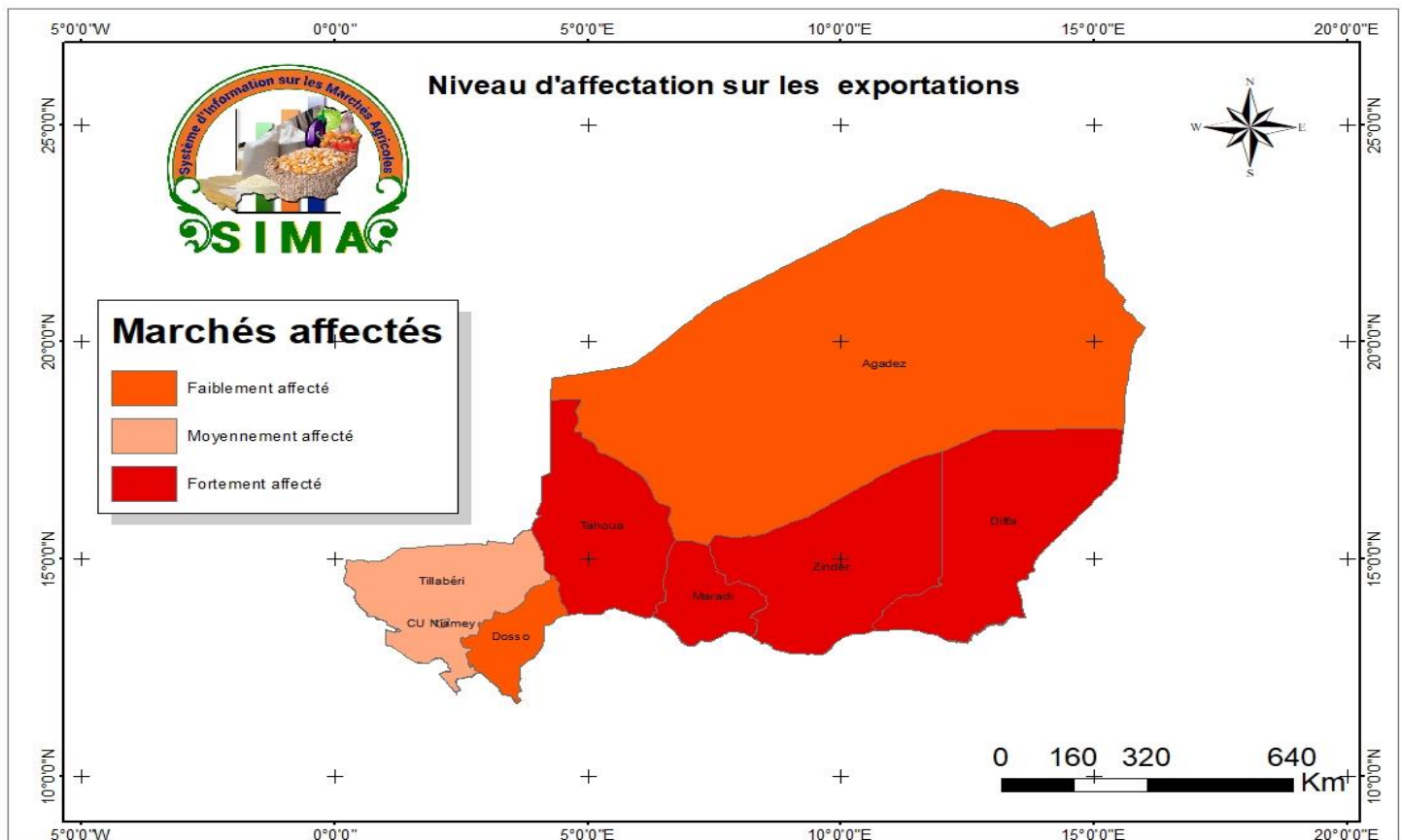
7.1 Sur les produits d'exportation

L'impact de la fermeture sur les produits d'exportation, varie d'une région à une autre.

- ✓ Pour les régions de **Maradi et Zinder**, cette fermeture a fait baisser drastiquement les volumes de niébé, arachide et sésame vers le Nigeria et donc diminué les revenus des producteurs et exportateurs. Il faut noter aussi que l'exportation du bétail et du riz a beaucoup diminué ;
- ✓ Pour la région de **Diffa**, c'est surtout le poivron et le poisson qui n'arrivent plus à sortir bien que les échanges par voies informelles se poursuivent vers le Nigeria ;
- ✓ Pour les régions de **Tahoua, Tillabéri et Dosso**, c'est surtout l'oignon et le bétail qui ont subi le coup de ces sanctions.

Les produits qui font objet d'exportation vers le Nigeria et le Benin sont surtout le bétail (petit ruminant et gros ruminant), le niébé, le sésame le souchet et l'arachide, d'autant plus qu'au niveau de ces spéculations, le Bénin a toujours été structurellement dépendant des pays voisins notamment le Niger. La demande de ces produits a été très affectée par la rareté des commerçants acheteurs de ces pays. En effet, pour le niébé surtout, les commerçants sont même entrain de brader les stocks reconstitués l'année passée pour éviter d'entasser ce produit avec la nouvelle récolte face à des difficultés d'infrastructure (magasins) et de conditions (traitement) de stockage.

La carte ci-dessous donne une illustration du niveau d'affectation des mesures sur les régions.



VII. Conclusion et recommandations

Les marchés agricoles jouent un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire des ménages et aussi dans la formulation des politiques économiques. Les données collectées régulièrement permettent aux décideurs et aux acteurs du marché, de prendre des décisions et anticiper des situations de crise ou de perturbation économique sur ces marchés. D'autre part, ces données contribuent à la production des documents de commerce extérieur à travers les redressements des valeurs d'exportation.

Le Nigeria, principal pays d'affaire économique du Niger et le Benin, jouent des rôles prépondérants dans l'articulation du commerce agricole. Ils sont non seulement des pourvoyeurs de denrées de base (mil, sorgho, maïs, riz) en cas de baisse de l'offre locale, mais aussi surtout des principaux clients pour le bétail, le niébé, l'arachide, le souchet et le sésame.

Avec une frontière longue de plus de 1500 km, 5 régions sur les 8 que compte le Niger partagent une portion de frontière avec le Nigeria, ce qui favorise l'écoulement des produits de part et d'autre de cette frontière. Il en est de même pour le Benin qui compte plus de 250 Km de frontière partagée avec les régions de Dosso et de Tillabéri.

Le cout d'Etat du 26 juillet a déclenché, des séries de sanctions économiques et financières par la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Parmi celles-ci, l'on note la fermeture des frontières et l'interdiction des échanges commerciaux entre le Niger et les pays de ces communautés.

Cette analyse conduite par le SIMA a permis de relever les impacts directs de cette décision sur le fonctionnement des marchés et les implications dans le moyen terme.

Pour le moment, les hausses sont surtout observées sur les produits importés notamment le maïs et le riz importé. Le mil et le sorgho, principales céréales de base ne sont pas affectées, du fait de la mise sur le marché de la nouvelle récolte. Il faut cependant noter conséquemment, la baisse drastique de la demande du bétail et des produits de rente.

Toutefois, si les productions de cette année n'atteignent pas un niveau record, des inquiétudes planent sur l'offre et le niveau des prix pour toutes les céréales. Il est donc urgent de prendre des mesures à tous les niveaux pour éviter des éventualités difficiles.

Pour anticiper toute perturbation des marchés pendant les mois à venir, le SIMA et ses partenaires d'analyse recommandent :

➤ A l'endroit de l'Etat :

- De démarrer le plus tôt possible les achats locaux de niébé auprès des petits producteurs et la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) à travers les appels d'offre ;
- Créer les conditions pour une transformation des produits de rente (niébé, arachide, sésame, souchet) en produits finis afin de favoriser la diversité alimentaire ;
- Mettre en place un Comité Technique chargé de suivre de manière rapprochée la problématique la fermeture des frontières en lien avec le fonctionnement des marchés nigériens ;

- Assurer une bonne coordination des programmes et activités ayant une fonction avec les marchés (Cash transfert, achats auprès des petits producteurs, appels d'offre commerçants, etc.).

➤ **A l'endroit des partenaires au développement :**

- Mettre à jour régulièrement l'analyse de la pertinence de la modalité d'intervention (Cash versus Food) ;
- De soutenir les efforts de l'Etat dans sa politique de facilitation de l'approvisionnement régulier des marchés ;
- D'assurer une bonne coordination des acteurs pour une gestion efficace de la situation alimentaire.